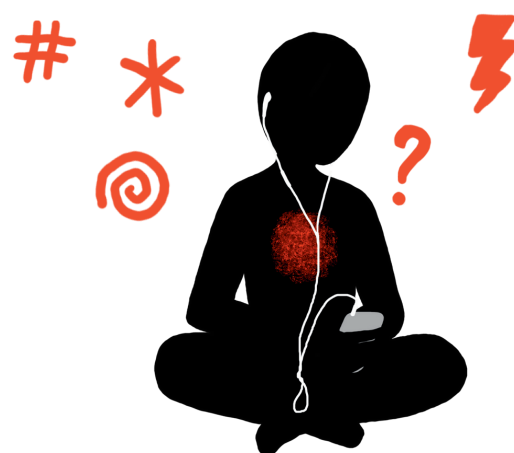


Livret de l'exposition

“Entre violence et silence”

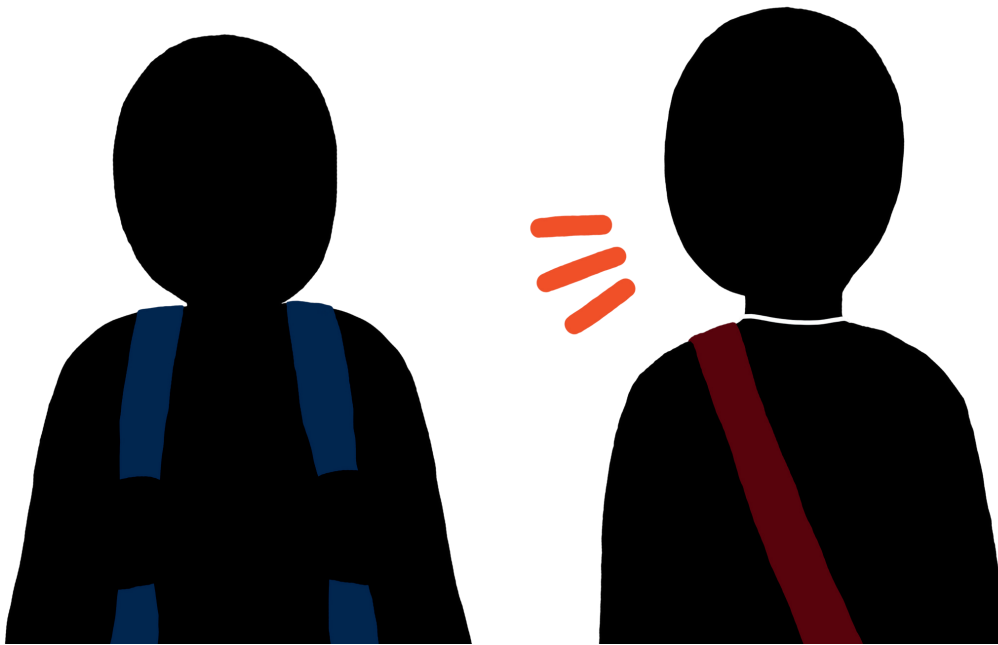


Cette exposition a été élaborée dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école.

Elle est à destination des établissements scolaires (collèges, lycées) de la Manche et des structures jeunesse qui en font la demande.

Sommaire

Présentation et mise en contexte	2
● La dynamique du harcèlement	
● La prévention à l'adolescence	
● L'exposition "Entre violence et silence"	
Contenu et visuels	5
Emprunter l'exposition	8
La Maison des adolescents	9



Présentation et mise en contexte

● La dynamique du harcèlement

Aujourd'hui, le harcèlement à l'école concernerait plus de **6%*** des élèves chaque année (**10 %** selon les associations de lutte contre le harcèlement). Mais ce chiffre est principalement déclaratif et laisse, hélas, supposer un nombre plus important d'enfants et d'adolescents concernés.



Depuis l'ouverture de la Maison des Adolescents de la Manche, nombre de situations posées par des jeunes, parents ou professionnels, relèvent du harcèlement.

Les enfants et adolescents accueillis expriment tous **une souffrance importante**, se sentant isolés, incompris et coupables de la situation de harcèlement à laquelle ils sont exposés.

Le harceleur agit rarement seul, il est, dans la plupart des cas, accompagné d'un ou plusieurs suiveurs.

C'est le harceleur qui porte la souffrance initiale et qui va chercher à la transférer chez sa victime. Ces enfants sont le plus souvent dans des situations de carences affectives, ont subi des situations de harcèlement ou parfois victimes de violences familiales. Ils ont le fantasme qu'en la transmettant, elle sera moins vive, voire elle disparaîtra.

Le silence est le pire ennemi du harcelé, mais aussi du harceleur qui s'enferme dans ce fonctionnement, exutoire à sa propre souffrance.

Cette exposition souhaite porter haut la parole de cette souffrance silencieuse. Elle a pour objectif de faire parler, débattre, réagir.

Elle est à disposition de tous !



● La prévention à l'adolescence

La **Maison des adolescents de la Manche**, avec le soutien de l'**Agence Régionale de Santé**, lutte contre la violence relationnelle qu'est le harcèlement avec des outils de prévention adaptés aux publics auprès desquels elle intervient.



Après des adultes, elle propose une **acculturation à la spécificité adolescente** et explicite en détails **la dynamique du harcèlement** afin de leur permettre de s'interposer et d'occuper la place qui leur revient : celle d'adultes responsables et protecteurs.

Après des adolescents, **pas de propos violents, pas d'images choc** et **pas de mises en garde sévèrement martelées**.

A la Maison des Adolescents, on le sait désormais, il est **inutile** et **contreproductif** de menacer ou de faire peur pour que la prévention soit opérante auprès du jeune public.

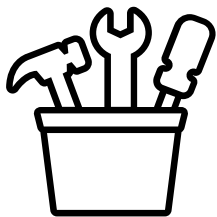


L'adolescent est une personne qui est **envahie par les émotions** et lui imposer un message violent, fut-il à visée préventive, ne fait que provoquer une **submersion émotionnelle** qui le tiendra à distance du message que l'on souhaite faire entendre.

C'est pour cela que le choix des supports utilisés dans cette exposition est fait en tout état de cause et réfléchi en équipe.

Bref, cela permet d'ouvrir le débat.

● L'exposition "Entre violence et silence"



La maison des adolescents a créé divers outils sur la question du **harcèlement** qu'elle utilise et/ou met à disposition.

Cette exposition, que vous êtes sur le point de découvrir, fait partie des outils déployés sur le territoire.

« Entre violence et silence »

Cette exposition a été créée en **2014** dans le cadre d'un projet sur la prévention du harcèlement à l'école sur le territoire de Valognes, initié en partenariat avec les établissements scolaires publics et privés, collèges, lycées, MFR, la ville de Valognes et ses différents services ainsi que le soutien de l'ARS et de la MSA.

2014

Inaugurée **le 17 novembre 2014**, elle est depuis plus de **9 ans** empruntée par les établissements sur l'ensemble du département de la Manche, de Beaumont-Hague à Saint-James.



Une actualisation a été faite **en 2024** pour être au plus près de la réalité des situations, des chiffres et de la législation.

2024

Aujourd'hui, **3** exemplaires de l'exposition tournent sur les territoires de la Manche. Elle peut être emprunté par les établissements scolaires et toutes les structures jeunesse qui le souhaitent.

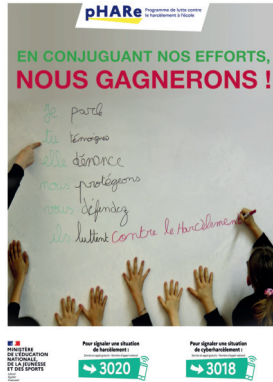
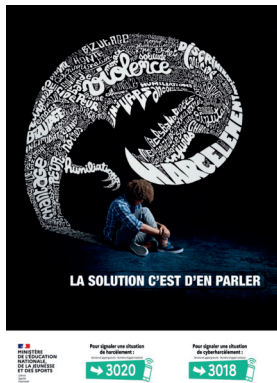
Contenus et visuels

Affiches de prévention

Les 6 affiches de prévention de l'exposition sont toutes issues de travaux d'élèves dans le cadre du prix **Non au Harcèlement**.

Celui-ci est organisé par le ministère de l'éducation nationale chaque année avec pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées, structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo.

Exemples



Kakémonos

6 kakémonos ont été conçus pour l'exposition avec M. Potin Nicolas, artiste-plasticien, et les élèves du collège de Bricquebec et du Lycée de Valognes

Ils portent des messages tirés du livre de Noémya Grohan : **De la rage dans mon cartable**

Exemple : **“Coupable de quoi ?”**

*“Condamnée, mais pas coupable,
Comprendre, j'en suis bien incapable !
Depuis ce jour, dans ma tête, je cours,
Pourtant un fardeau de plus en plus
lourd...”*



Supports vidéos/audios

Les vidéos et les audios permettent de diversifier les supports de prévention et de capter l'attention. Certains de ces supports ont été créés par les jeunes dans le cadre de la lutte contre le harcèlement.

Dans une finalité préventive, chaque support est validé en amont par la Maison des Adolescents.

Exemples

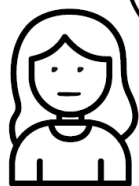


- *Bref, je me fais harceler*, **Collège Saint-Exupéry** (librement inspiré de la série *Bref* de Canal+)
- *Cyberharcèlement, la violence n'a rien de virtuelle*, **Les clés du numérique**, coproduction France Télévision / France Inter, 2018
- *Mon précieux*, **Soprano**
- *Une affaire de justice*, **Collège Félix Buhot** de Valognes, dans le cadre du concours de l'Education Nationale "Non au Harcèlement." 2020

Questions de législation

8 panneaux construits autour de bulles de dialogues, parfois provocantes, apportent des réponses sur la législations et les conséquences du harcèlement.

Exemple



« J'PEUX L'INSULTER TANT QUE JE VEUX, C'EST PAS GRAVE ! »

Article 33 du code pénal Les injures publiques sont punies de :

MAJEUR	MINEUR
12000 euros d'amende	7500 euros d'amende maximum

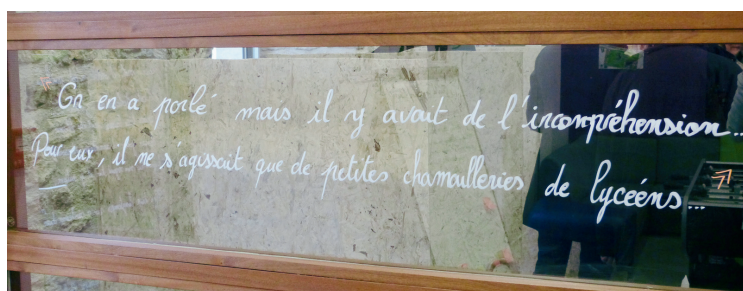
Les injures à caractère raciste, sexiste, homophobe et handiphobe sont punies de peine d'emprisonnement et d'amende



Témoignages

Les témoignages sont ceux de jeunes victimes de harcèlement, de parents ou de témoins. Il est proposé que les textes soient choisis, appropriés et écrits par les jeunes de la structure qui accueillent l'exposition.

Ecrits au feutre Posca sur les vitres, ils peuvent, si possible, être lu de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment.

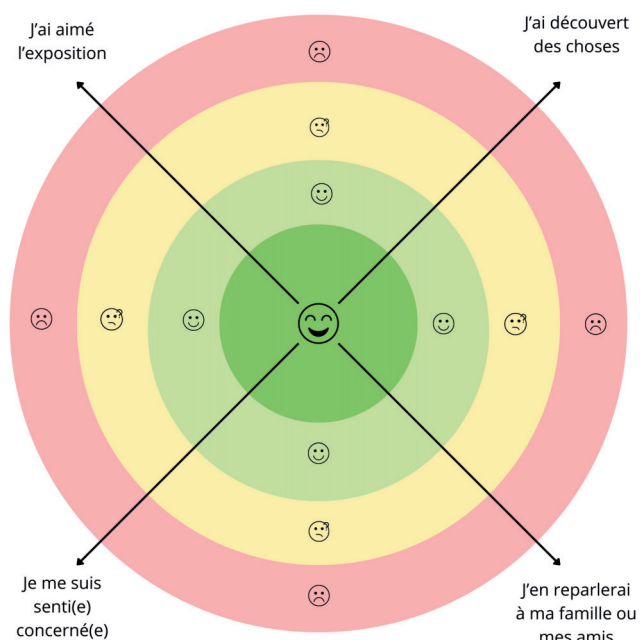


“On en a parlé, mais il y avait de l'incompréhension. Pour eux, il ne s'agissait que de petites chamailleries de lycéens.”

Le cercle d'humeur

Le cercle d'humeur donne à chaque jeune une occasion de s'exprimer sur ce qu'il a vécu avec cette exposition.

Le cercle d'humeur est à la fois un exercice proposé pour que chaque jeune puisse s'exprimer et un outil d'évaluation “à chaud” de l'exposition auprès d'eux.



Avec l'aide de gommettes ou d'un marqueur, chaque jeune est invité à se positionner le long des 4 axes du cercle.

- J'ai aimé l'exposition
- J'ai découvert des choses
- J'en reparlerai à ma famille ou à mes amis
- Je me suis senti(e) concerné(e)

Emprunter l'exposition

• Pour contacter la Maison des Adolescents



Directement auprès d'un accueillant-écoutant de votre territoire



Par téléphone sur notre ligne départementale
02 33 72 70 60



Par mail
maisondesados50@maisondesados50.fr



Ou notre site internet
www.maisondesados50.fr

• Comment ça se passe ?

Cette exposition est prêtée gratuitement dans le cadre d'actions de prévention "Non au Harcèlement" pensées par la structure emprunteuse et accompagnées par la Maison des Adolescents.

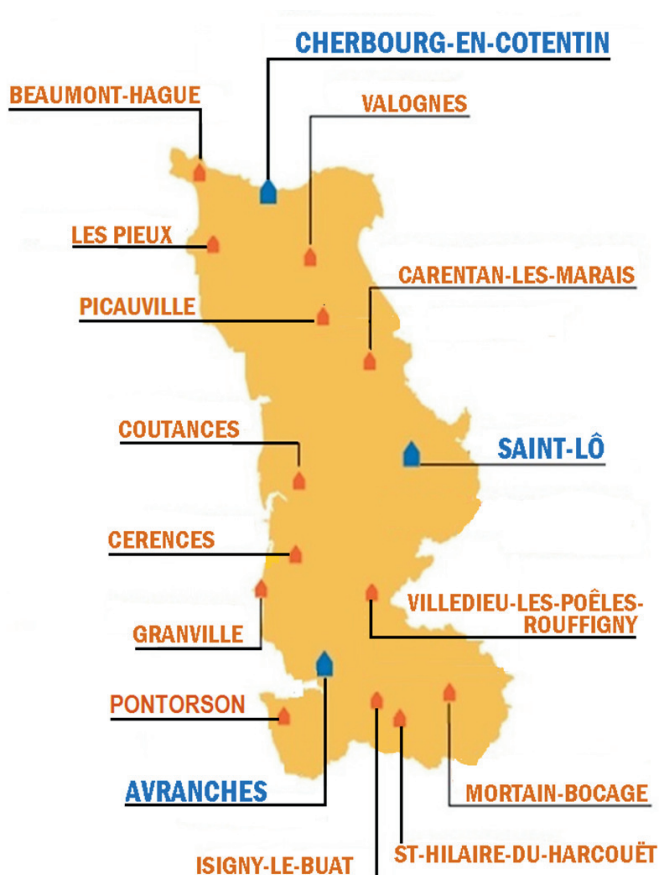
La Maison des Adolescents accompagne la structure dans sa programmation et s'assure qu'elle s'inscrit dans un projet de prévention cohérent avec son public.

Elle s'emprunte sur une période de trois semaines à un mois. Les outils cités ci-dessus sont fournis ainsi qu'un livret pédagogique et technique où apparaissent entre autre les modalités d'utilisation, une présentation détaillée du contenu ainsi qu'un décryptage des compétences psycho-sociales.

La structure doit pouvoir fournir certains outils pour sa mise en place (ex- un ordinateur, un tableau d'affichage,...)

La demande sera reçue par un accueillant-écoutant du territoire qui recontactera la structure pour l'accompagner à recevoir l'exposition.

Il sera demandé à la structure de désigner une personne responsable du lien avec la MADO et de signer une charte d'engagement.

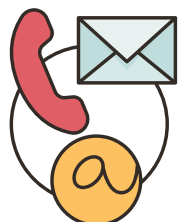


La **Maison des Adolescents** accueille :

- Les ados (11-25 ans)
- Les parents, la famille, l'entourage des ados.
- Tout professionnel en lien avec des jeunes.

C'est un **espace pour être écouté(e)** et pour parler de toute question qui préoccupe.

C'est également une **structure de prévention et de ressources** auprès des professionnels sur la question de l'adolescence et sur tous les sujets qui gravitent autour.



- 02 33 72 70 60
- <https://maisondesados50.fr>
- maisondesados50@maisondesados50.fr



Avec le soutien de